

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 7 JUIN 2017**

2017-06-07-1

1. OUVERTURE

À l'ouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques tenue le mercredi 7 juin 2017 à 19 h aux salles Sènescoupé et Boisbouscache au 400, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles, sont présents :

M. Jean-Yves Belzile	maire de Sainte-Françoise
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita et préfet suppléant
M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Jean-Noël Bolduc	maire de Saint-Guy
M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles
M. André Leblond	maire de Notre-Dame-des-Neiges

Sont absents :

M. Yvon Ouellet	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément
M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard

Est invité :

M. Serge Desjardins	Mallette
---------------------	----------

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

2017-06-07-2

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert.

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Administration
 - 3.1 Présentation des états financiers 2016
 - 3.2 Appui au projet de parc intergénérationnel à la Grève Morency de Notre-Dame-des-Neiges
 - 3.3 Nomination d'un représentant à l'OBVNEBSL
 - 3.4 Ententes IP
 - 3.5 Autorisation ClicSÉQR – No d'identification : 1006389836
4. Développement régional
 - 4.1 Appui à la Gestion de l'offre en agriculture
 - 4.2 Programme SHQ
 - 4.3 Résolution Parc éolien régional pour l'exportation
5. Matières résiduelles
6. Correspondances
 - 6.1 Lettre du MTMDET à propos du transport adapté
 - 6.2 Lettre du MAMOT RCI no 242
 - 6.3 Lutte contre la maltraitance faite aux aînés
 - 6.4 Invitation de Saint-Arsène
7. Divers
 - 7.1 Lettre de Guy Caron
 - 7.2 Compte rendu de l'assemblée des MRC
 - 7.3 Invitation des Amis de l'Art
 - 7.4 Comité de sécurité publique
8. Prochain Conseil le mercredi 21 juin 2017 à 19 h 30 à Saint-Éloi
9. Levée de la séance

ADOPTÉE

2017-06-07-3

3. ADMINISTRATION

2017-06-07-3.1

3.1 Présentation des états financiers 2016

M. Serge Desjardins présente les états financiers de la MRC des Basques, du TNO et de la Corporation du Parc régional des Basques au 31 décembre 2016.

Sur une proposition de M. Wilfrid Lepage,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte les états financiers de la MRC des Basques au 31 décembre 2016.

ADOPTÉE

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte les états financiers du TNO au 31 décembre 2016.

ADOPTÉE

Sur une proposition de M. Mario St-Louis,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte les états financiers de la Corporation du Parc régional des Basques au 31 décembre 2016.

ADOPTÉE

2017-06-07-3.2

3.2 Appui au projet de parc intergénérationnel à la Grève Morency de Notre-Dame-des-Neiges

CONSIDÉRANT QUE le parc intergénérationnel au terrain récréatif de la Grève Morency concrétise un des champs d'intervention du « Plan d'action Notre-Dame-des-Neiges » de la « Politique Municipalité amie des aînés 2016-2019 de la MRC des Basques »;

CONSIDÉRANT QUE la concrétisation d'un tel projet, au bénéfice de l'ensemble de la population locale, régionale, environnante, touristique et de tous les âges, favorisera le maintien et le développement d'un environnement sain;

CONSIDÉRANT QUE ce projet valorisera ce grand espace vert par la conception d'un aménagement durable dans le temps étant donné que la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges offrira un produit d'attraction par l'implantation de sentiers aménagés, d'aires de jeux pour les familles, de mobilier pour les aînés et d'accès audit terrain et commodités pour les personnes à mobilité réduite;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques appuie favorablement la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges dans ses démarches pour la concrétisation de leur projet de parc intergénérationnel à la Grève Morency.

ADOPTÉE

2017-06-07-3.3

3.3 Nomination d'un représentant à l'OBVNEBSL

CONSIDÉRANT QUE le siège de la MRC de Basques est en élection lors de l'assemblée générale annuelle de l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent qui se tiendra le 19 juin prochain;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques nomme le préfet, M. Bertin Denis, en tant qu'administrateur délégué par la MRC au conseil d'administration de l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent.

ADOPTÉE

2017-06-07-3.4

3.4 Ententes IP

CONSIDÉRANT QU'une première entente intermunicipale relative à l'implantation de la téléphonie sur IP a été signée entre la Ville de Trois-Pistoles, la Municipalité de Sainte-Rita, la Municipalité de Saint-Simon et la Municipalité de Saint-Clément;

CONSIDÉRANT QU'une deuxième et troisième entente relative à l'implantation de la téléphonie IP a été conclue entre la MRC des Basques et respectivement avec la Municipalité de Saint-Simon et la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu;

CONSIDÉRANT QU'en vertu d'une résolution adoptée le 20 mars 2017, la Municipalité de Saint-Clément demande à la MRC des Basques de ne pas adhérer à l'entente intermunicipale, adoptée le 11 novembre 2015, relative à l'implantation de la téléphonie sur IP;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Alain Bélanger,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques :

- adopte de nouvelles ententes de délégation de compétence concernant la desserte de la téléphonie IP à la MRC des Basques en y excluant la Municipalité de Saint-Clément pour chacune et en y intégrant les addendas 1 et 2 adoptés les 13 janvier 2016 et 11 mai 2016;
- accepte que le montant impayé de 2 640 \$ par le retrait de la Municipalité de Saint-Clément soit absorbé à même le surplus accumulé non affecté de l'année 2016.

ADOPTÉE

2017-06-07-3.5

3.5 Autorisation ClicSÉQR – No d'identification : 1006389836

CONSIDÉRANT QUE la résolution no 2017-04-05-7.5 adoptée en Comité administratif de la MRC des Basques le 5 avril 2017 autorisant certains membres du personnel de la MRC à utiliser ClicSÉQR est jugée non conforme par les ministères;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de modifier cette résolution afin de se conformer aux exigences gouvernementales;

Par conséquent,
Sur une proposition de M Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques modifie la résolution no 2017-04-05-7.5 et autorise mesdames Venise Gamache (493 : 3 derniers chiffres NAS), Marie-Josée Bérubé (836), Brigitte Pelletier (784) ainsi que messieurs Claude Dahl (401) et Julien Harvey (189) à obtenir les droits d'accès au service d'authentification du gouvernement du Québec clicSÉCUR, et ce, afin de bénéficier des services en ligne offerts par différents ministères et organismes.

ADOPTÉE

2017-06-07-4

4. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

2017-06-07-4.1

4.1 Appui à la Gestion de l'offre en agriculture

CONSIDÉRANT QUE le secteur laitier québécois est un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec, en générant quelque 82 000 emplois directs et indirects et 1,3 milliard de dollars en contribution fiscale;

CONSIDÉRANT QUE, lors d'une conférence de presse tenue au Wisconsin le 18 avril dernier, le président américain, Donald Trump, a accusé le secteur laitier canadien de faire du tort aux producteurs américains qui vendaient du lait diafiltré au Canada, en prétextant que le Canada avait des pratiques commerciales déloyales avec la nouvelle classe d'ingrédients laitiers qui vient d'être mise en place;

CONSIDÉRANT QUE le président Trump avait préalablement indiqué sa volonté de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA);

CONSIDÉRANT QUE l'ALÉNA exclut le secteur laitier canadien de toutes concessions de marché supplémentaire que celles prévues par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

CONSIDÉRANT QUE, malgré cette exclusion, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations de produits laitiers des États-Unis au Canada sont passées de 24 000 tonnes, d'une valeur de 50 millions de dollars, à plus de 177 000 tonnes, valant plus d'un demi-milliard de dollars et représentant les trois quarts de l'ensemble des importations canadiennes de produits laitiers;

CONSIDÉRANT QUE l'inclusion de la gestion de l'offre dans les négociations de l'ALÉNA ouvrirait la porte à de nouvelles concessions de marché et causerait des pertes de revenus et d'emplois, ce qui serait dommageable pour le secteur laitier, mais aussi pour les collectivités rurales de partout au Québec et au Canada;

CONSIDÉRANT QUE tous les pays ont des politiques agricoles et des secteurs sensibles à préserver dans le cadre de leurs relations commerciales;

CONSIDÉRANT QUE la gestion de l'offre est un modèle agricole légitime qui permet aux producteurs de tirer un juste revenu du marché, sans subvention, tout en apportant des retombées positives pour l'ensemble de la société, tant au plan social et de la sécurité alimentaire qu'au plan économique;

CONSIDÉRANT QUE la gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits laitiers de grande qualité à un prix qui se compare avantageusement à celui payé ailleurs dans le monde;

CONSIDÉRANT QUE, tant le gouvernement du Québec que celui du Canada ont, à de multiples occasions, au cours des dernières années, réitéré leur appui à la gestion de l'offre;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques demande au gouvernement du Canada d'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de s'assurer de préserver intégralement la gestion de l'offre.

ADOPTÉE

2017-06-07-4.2

4.2 Programme SHQ

La Société d'habitation du Québec octroie un montant de 205 000 \$ à la MRC des Basques pour l'année 2017-2018 dans le cadre du programme RénoRégion. De plus, une redistribution budgétaire sera effectuée d'ici la fin de l'année 2017 afin d'optimiser l'utilisation des sommes disponibles.

2017-06-07-4.3

4.3 Résolution Parc éolien régional pour l'exportation

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les compétences municipales (LCM, article 111.1) permet à une MRC ou une communauté locale l'exploitation d'une entreprise qui produit de l'électricité au moyen d'un parc éolien;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec reconnaît la valeur des gouvernements de proximité que représentent les MRC et les communautés locales;

CONSIDÉRANT QUE la Politique énergétique 2030 « L'énergie des Québécois, source de croissance » souhaite faire une place importante au développement et à la consolidation de la filière éolienne par l'entremise de projets éoliens liés à l'exportation;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'attribution des terres du domaine de l'État permet le développement de projets éoliens liés à l'exportation;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptabilité sociale est la pierre angulaire de tous les projets éoliens sur laquelle ceux-ci peuvent se réaliser;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'attribution des terres du domaine de l'État n'encadre pas une éventuelle participation communautaire;

CONSIDÉRANT QUE la démonstration a été faite, par le biais des récents projets, que la présence des communautés dans l'actionnariat favorise l'acceptabilité sociale et amène des bénéfices fort importants pour les MRC, les communautés et les Premières Nations;

CONSIDÉRANT QUE les résultats du dernier appel d'offres d'énergie communautaire par Hydro-Québec (A/0 2013-01) ont démontré que les projets éoliens issus d'un partenariat public-privé permettaient d'atteindre un prix très compétitif;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Wilfrid Lepage,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques :

- 1) demande au gouvernement du Québec de reconnaître les MRC et les communautés locales comme des gouvernements de proximité, des acteurs clés de leur développement, en introduisant une participation financière et un contrôle communautaire à 50 % dans les projets de production d'énergie éolienne, à des fins d'exportation;
- 2) demande que cette modification au programme d'attribution des terres du domaine de l'État se fasse dans les meilleurs délais, soit avant la fin de la présente session parlementaire.

ADOPTÉE

2017-06-07-5

5. MATIÈRES RÉSIDUELLES

Aucun sujet à traiter.

- 2017-06-07-6
- 2017-06-07-6.1
- 2017-06-07-6.2
- 2017-06-07-6.3
- 2017-06-07-6.4
- 2017-06-07-7
- 2017-06-07-7.1
- 2017-06-07-7.2
- 2017-06-07-7.3
- 6. CORRESPONDANCES**
- 6.1 Lettre du MTMDET à propos du transport adapté**
- Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports, M. Laurent Lessard, informe que la contribution de base de l'année 2017 du ministère en lien avec le transport adapté s'établira à 154 697 \$ pour la MRC des Basques. Un premier versement correspondant à 42 % de la contribution de base sera transmis sous peu et le résiduel sera transmis à la fin du mois d'octobre 2017.
- 6.2 Lettre du MAMOT RCI no 242**
- Le règlement no 242 modifiant le règlement de contrôle intérimaire no 163 est conforme aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire, selon le sous-ministre, M. Marc Croteau, des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et est entré en vigueur le 17 mai 2017.
- 6.3 Lutte contre la maltraitance faite aux aînés**
- Le 15 juin a été promulgué Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. La ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, Mme Francine Charbonneau, invite donc la MRC des Basques à promouvoir les initiatives du milieu qui contribuent à prévenir et à contrer la maltraitance envers les personnes âgées.
- 6.4 Invitation de Saint-Arsène**
- Le comité de développement de Saint-Arsène invite le préfet et les élus à l'inauguration du parc municipal portant le nom d'Élie Mailloux, citoyen œuvrant à titre de député du comté de Témiscouata à l'Assemblée législative de Québec, puis à la Chambre des communes à Ottawa. Cette activité aura lieu le 1^{er} juillet à 15 h 30 au parc municipal.
- 7. DIVERS**
- 7.1 Lettre de Guy Caron**
- Le député de Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques, M. Guy Caron, informe les membres du Comité administratif des Basques de la mise en place d'une consultation publique organisée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Cette consultation publique se tiendra jusqu'au 28 juin 2017 et porte sur le nouveau fonds visant à fournir un accès Internet à large bande aux Canadiens habitant dans des régions mal desservies du pays.
- Il demande donc de transmettre cette information à tous les citoyens de chacune des municipalités des Basques en les encourageant à participer à la consultation publique.
- 7.2 Compte rendu de l'assemblée des MRC**
- Le préfet fait un résumé de l'assemblée des MRC qui a eu lieu les 31 mai et 1^{er} juin à Québec. Il était question entre autres de la préparation municipale aux sinistres, la production d'énergie éolienne communautaire, le nouveau service d'accompagnement l'ARTERRE, etc.
- 7.3 Invitation des Amis de l'Art**
- Les Amis de l'Art invitent la population à leur vernissage annuel sous forme d'un 5 à 7 le jeudi 15 juin avec une conférence de presse et plus de 25 artistes exposants.

2017-06-07-7.4

7.4 Comité de sécurité publique

Deux dates sont proposées pour la prochaine rencontre du Comité de sécurité publique, soit le mercredi 21 juin à 13 h 30 ou le mercredi 28 juin à 13 h 30. Il ne semble pas y avoir de problème pour ces deux dates, mais il reste à vérifier les disponibilités de messieurs Yvon Ouellet Jean-Pierre Rioux.

2017-06-07-8

8. PROCHAIN CONSEIL LE MERCREDI 21 JUIN 2017 À 19 H 30 À SAINT-ÉLOI

Le prochain Conseil aura lieu le mercredi 21 juin 2017 à 19 h 30 au 456, rue Principale Est à Saint-Éloi.

2017-06-07-9

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Wilfrid Lepage de lever la séance à 21 h 20.

ADOPTÉE

BERTIN DENIS, PRÉFET

CLAUDE DAHL, DG/SEC.TRÉS.

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.